

## Compte-rendu de la quatrième rencontre avec le Ministère le jeudi 7 juillet

**Dans le cadre des discussions sur l'élaboration de la Loi d'Orientation et de Programmation Recherche, la rencontre du 7 juillet a porté sur la question de l'évaluation Recherche et Enseignement Supérieur.**

Présidée par Jean-Marc Monteil, elle a réuni les acteurs des réunions de la semaine. Le SNESUP était représenté par Carole Hoffmann et François Lucas.

**Jean-Marc Monteil a introduit la séance en annonçant que cette réunion était la dernière de la série et qu'il transmettrait aux Ministres les demandes des délégations dans le cadre d'une réunion prévue avec ceux-ci le 21 juillet. La discussion est ouverte sur la base des « fiches Monteil » élaborées courant mai.**

Le SNCS-FSU fait une déclaration au nom de l'Intersyndicale sur la nécessité de partir des instances nationales existantes, avec une prise en compte du caractère global de l'enseignement supérieur et de la recherche pour une évaluation combinée :

- des personnes et des unités avec une évaluation de suivi régulière pour soutenir le développement de la recherche
- en relation avec l'évaluation des établissements et les formations
- et en relation avec la gestion des carrières et le recrutement

Les syndicats ont massivement revendiqué une représentation majoritaire des élus dans toutes les instances d'évaluation et que celle-ci soit clairement inscrite dans la loi. Certaines délégations autres que les délégations syndicales sont sur des bases différentes : parité élus-nommés avec éventuellement des cooptés pour les représentants de la CP-CNU, 1/3 d'élus, 1/3 de nommés et 1/3 de cooptés pour le représentant du comité de suivi qui en a profité pour faire de la provocation envers les syndicats.

Le SNESUP a rappelé sa position : préserver une instance en parité de rang A et rang B, majoritairement composée d'élus (2/3 - 1/3) sur scrutin de liste à la proportionnelle qui permette que soient représentés la pluralité, la diversité des disciplines et des courants de pensée dans un débat contradictoire. Avec le maintien d'un CNU pour la partie carrière

### EXPRESSION DIRECTE

*La FSU a proposé au SNESUP, au SNCS et au SNASUB d'utiliser son temps d' « Expression Directe » sur France 2 aux questions de recherche et d'enseignement supérieur. Cette émission sera retransmise à 1 h 15 le 12 juillet (dans la nuit du lundi au mardi).*

### OBTEINIR UNE LOI AVEC LE CONTENU QUE NOUS ATTENDONS EN SIGNANT LA PETITION

Au Premier Ministre, au Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, au Ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche

Annoncés comme priorité nationale et européenne la recherche et l'enseignement supérieur ont besoin d'une loi d'orientation et de programmation forte dans ses engagements financiers et les améliorations à apporter à son système de recherche. Le gouvernement doit répondre, au plus vite, à ces exigences.

Nous, signataires de cette pétition, nous voulons :

- le développement de tous les domaines de recherche, pas seulement ceux économiquement rentables,
- le renforcement des universités et des organismes de recherche et non leur déstructuration,
- la résorption des emplois précaires et non leur multiplication,
- l'amélioration des déroulements des carrières et non l'affaiblissement des statuts des personnels,
- la coopération entre équipes de recherche et non leur mise en concurrence et leur pilotage à travers des instances telle que l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR).

Nous, signataires de cette pétition, nous demandons :

- un doublement d'ici 2010 des crédits de base pour les unités et laboratoires ;

avec possibilité de recours.

L'autonomie évaluateurs-décideurs semble largement partagée par le plupart des syndicats. Le SNESUP souligne que ces évaluations ne peuvent être envisagées sans être accompagnées de moyens notamment en décharge pour les évaluateurs.

Ces évaluations n'ont pas de sens précise SLR si l'ensemble des moyens est distribué par l'ANR.

Le SNESUP rappelle la nécessité que soit pris en compte l'ensemble des missions de l'enseignant chercheur comme le font aussi d'autres délégations (Le CNRS et le SGEN soulignent quant à eux leur souhait que les ITA soient évalués dans les mêmes conditions) et s'inquiète de l'absence du CNESER dans les « fiches Monteil » pour ce qui concerne l'évaluation des formations.

Il intervient sur la nécessité d'évaluations conseils et d'accompagnement rejetant les politiques de classement, de hiérarchisation, de mise en concurrence et de fonctionnement au mérite, idée partagée par certaines délégations.

### Réponses de Jean-Marc Monteil :

- **L'évaluation ne s'adresse pas uniquement à la communauté scientifique mais doit être lisible par tous. « Elle doit être un élément objectif qui permet de savoir ce qu'est la recherche, ses produits et ses conséquences auprès des citoyens ».**
- **elle doit être transparente et publique aussi bien au niveau des critères que des évaluateurs et doit aller à l'encontre d'une accréditation par des organismes privés nationaux et internationaux.**
- **elle doit aider les universités à construire une politique scientifique et doit tenir compte des finalités des établissements et organismes.**

Cette journée a confirmé le poids d'une intersyndicale majoritairement unie pour revendiquer de meilleures conditions de travail, des moyens et le respect de tous ceux qui contribuent à défendre la qualité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- une programmation de la création au moins 5000 emplois permanents par an pour aller vers 3% du PIB ;
- un plan d'intégration des personnels précaires ;
- une revalorisation des salaires, des carrières et la reconnaissance des qualifications ;
- un salaire pour les doctorants et la reconnaissance de leur statut ;
- une réduction à 150 h d'enseignement pour les enseignants-chercheurs et un demi service pour les nouveaux recrutés afin de développer leur activité de recherche ;
- le réexamen des missions de l'ANR et la non augmentation de ses crédits.

Nous soutenons la détermination des organisations syndicales qui portent ces questions dans les négociations prévues le 4 juillet.

Les organisations syndicales de la Recherche et de l'Enseignement supérieur signataires : SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, FERC-SUP-CGT, CGT-IFREMER, CGT-CEA, SGEN-CFDT-CNRS, SGEN-CFDT-INSERM, CFDT-CEA, STREM-SGEN-CFDT, SNPTES-UNSA, A&I-UNSA, Sup'Recherche-UNSA, CFTEC-INRA, SUD-RECHERCHE-EPST, SUD-Education, UNEF.

**Pétition électronique sur le site à l'adresse :**

<http://www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=965>

ou à remettre aux syndicats signataires qui en feront la collecte.